

PV de l'assemblée générale du 15 juin 2022

Présents : Pierre-Yves, Bénédicte, Valéry, Nicolas, Armelle, Flora, Marie-Laure, Anne-Laure, Mélanie, Géraldine, Lucie, Sara, Xavier, Vincent, Audrey, Johan, Frédéric, Leila, Baudry, Mme Godenir, Mme Lyon, Mme Catherine, Mme Frère, Mme Demi, Mr Dessy

Ordre du jour, discussions et décisions :

1. Mot de Madame Godenir, directrice de l'école

Mme Godenir nous informe que le programme de pilotage sera présenté en septembre. Il donnera les lignes directrices pour les 6 années à venir. Sa mise en œuvre devrait démarrer fin janvier 2023. Elle signale également que l'année scolaire se termine avec 305 élèves au sein de l'école. L'année prochaine, il y aura 9 classes de primaires et 5 pour les maternelles. Les inscriptions en maternelles sont déjà clôturées.

2. Bilan des activités :

Pierre-Yves passe rapidement en revue les activités qui se sont déroulées durant l'année 2021-2022

- **L'accueil le jour de la rentrée** s'est bien déroulé. Cette action sera évidemment à nouveau organisée pour la rentrée du 29 août 2022.
- **Halloween** : Le nouveau concept de soirée organisée dans l'enceinte de l'école a été fort apprécié par les parents d'élèves, notamment pour l'aspect sécurité. Ce concept sera donc maintenu pour le prochain Halloween qui aura lieu le 21/10/2022. En 2021, cette activité a généré un bénéfice de plus de 900 €.
- **Les bourses aux vêtements et jouets** ont également été fort appréciées. Flora et Géraldine se proposent pour organiser à nouveau ces bourses l'année prochaine. Merci à elles deux.
- **Saint-Nicolas** a bien évidemment été invité à nous rendre visite et a offert à chaque classe des bonbons et l'un ou l'autre jeux.
- **Le marché de Noël** organisé par Mélanie n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de l'épidémie de COVID19. Nous croisons les doigts pour que Mélanie et son équipe puissent mener à bien ce projet pour Noël 2022.
- **La vente de sapins de Noël** s'est bien déroulée. Fin 2022, la vente sera à nouveau organisée en essayant de proposer des prix moins élevés et en annonçant la vente plus tôt. Cette activité a permis de générer un bénéfice d'environ 300 €.
- L'APT prévoit d'organiser la **distribution de t-shirts** pour les 6^{èmes} primaires et **d'un cadeau pour les enfants terminant leur 3^{ème} maternelle**. Un verre sera également offert lors de la remise de diplômes des 3^{ème} maternelles.

Les comptes détaillés seront présentés lors de l'AG du mois d'octobre

3. Révision du système des délégués :

Le bureau a constaté que toutes les classes ne disposaient pas d'un parent délégué. Cette situation est vraisemblablement liée au système actuel qui prévoit d'élire les délégués pour 2

ans. Afin de remédier à cela le bureau a réfléchi à une solution et la présente aux parents afin de la soumettre aux votes. L'idée est d'élire les parents délégués pour 1 an et que ceux-ci soient identifiés pour chaque classe dès la 1^{ère} réunion de parents organisée au mois de septembre. Mme Godenir et les enseignants sont d'accord de fonctionner de cette manière et les membres du bureau pourront, si les enseignants le souhaitent, intervenir quelques minutes lors de cette 1^{ère} réunion pour présenter très brièvement l'APT et présenter les rôles des parents délégués. Ces rôles ont été présentés à l'AG et sont annexés à ce PV.

La décision est soumise au vote de l'AG après lecture de la proposition de modification de l'article 27 des statuts de l'association relatif à l'élection des délégués.

Proposition de modification de l'article 27 de nos statuts

« Lors de la présentation des projets de l'année scolaire, les délégués sont élus par les parents de la classe et ce pour une durée d'un an. Sur base d'une liste reprenant le nom de tous les parents de la classe et faisant mention, à titre indicatif, des candidatures spontanées, les électeurs émettent trois choix. Le vote est donc préférentiel. Au décompte, le parent obtenant le plus de votes est élu. En cas de refus de la mission, le deuxième choix de la classe est sollicité automatiquement comme représentant. »

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

L'AG approuve aussi l'idée de mettre en place un groupe Whatsapp pour l'ensemble des délégués.

4. Proposition relative à l'octroi aux enseignants d'un budget par classe

En 2021, le bureau a été sollicité à plusieurs reprises par des enseignants pour une intervention financière dans le cadre d'une activité, de livres, etc. Dans un souci d'équité entre tous les élèves, le bureau présente l'idée d'octroyer à chaque enseignant un budget fixe de X €/élève. Les montants utilisés par les enseignants seraient libérés par l'APT sur simple présentation de tickets de caisse. Certains achats pourraient également être payés directement par l'APT.

Ce budget serait réévalué chaque année par l'APT selon les recettes de l'année précédente. Pour l'année 2022-2023, le bureau suggère d'octroyer un budget de 10 €/enfant.

L'AG marque son accord de principe sur l'octroi de ce budget mais souhaite attendre la présentation des comptes et de savoir si des idées de projets collectifs sont émises lors de l'AG du mois d'octobre avant d'en déterminer le montant pour l'année prochaine. Le vote est donc reporté au mois d'octobre.

L'AG suggère également de définir une ligne de conduite concernant ce pour quoi ces budgets peuvent être utilisés. L'AG souhaite que les dépenses effectuées avec cet argent apportent un plus aux enfants (livres, sorties scolaires, jeux de sociétés, ...) et ne soit pas utilisé pour acheter des fournitures (ex : cartouche d'encre ou matériel pour un bricolage). Le bureau va réfléchir à une pièce à casser pour l'AG du mois d'octobre.

5. Proposition relative à la création d'un fond de solidarité

Certaines familles rencontrent des difficultés financières pour permettre à leurs enfants d'accéder à certaines activités. Après discussions, l'Assemblée générale décide de créer un fond de solidarité sur base d'un pourcentage prélevé sur les recettes de chaque activité de l'APT.

➤ % à déterminer et à voter lors de l'AG du mois d'octobre, suite à la présentation des comptes

- Le bureau regardera s'il est nécessaire/opportun de modifier les statuts de l'Apt afin d'y faire apparaître ce fond de solidarité.
- Une discussion avec la direction sur les modalités d'octroi de l'argent de ce fond devra avoir lieu avant l'AG d'octobre

Par ailleurs chaque délégué de classe/parent est libre d'organiser une activité (ex : vente de lasagnes) visant à réduire de prix d'une activité ou d'un voyage pour l'ensemble des élèves d'une classe.

Mme Godenir signale également qu'elle pourra aussi proposer aux familles en difficultés un paiement échelonné. Cela lui est déjà arrivé : l'école paye la facture et les parents remboursent ensuite l'école sur plusieurs mois. Elle signale toutefois qu'il est impératif, pour que cela puisse se faire, que les enseignants anticipent au maximum l'organisation des voyages. Proposer un paiement échelonné peut-être une solution préalable à l'intervention du fond de solidarité.

6. Activités à venir :

- **La Brocante de Temploux – les 19, 20 et 21 août.**

L'APT tient 2 stands Bars à la brocante (le 1^{er} rue St Antoine et le 2^{ème} devant l'espace Salamandre (= « l'âge de bière » - bar à bières spéciales). Le bureau fait appel aux parents, aux enseignants et à la directrice pour venir donner un coup de main. Les fonds générés par ces 2 bars sont rapportés à la brocante et la brocante nous reverse ensuite un subside. Les plages horaires des bénévoles sur ces stands sont de minimum 2h. L'ambiance y est excellente. Nous recherchons environ 70 bénévoles pour tout le weekend. Il nous faut de l'aide pour le montage, la gestion du stand pendant la brocante et le démontage.

Actuellement un mail a été envoyé aux anciens bénévoles. L'adresse mail renseignée y pour répondre n'étant pas correcte, un second mail sera envoyé sous peu.

- **La rentrée des classes – 29/08**

L'APT fera l'accueil des parents le 29/08 au matin. La directrice sera présente. Les parents seront sollicités pour constituer le buffet de gourmandises.

- **Le rallye des tiplotains – 10/09**

Le rallye sera à nouveau organisé cette année. Il aura lieu le weekend de la kermesse de Temploux (kermesse organisée par l'asbl St Hilaire). Le circuit fera moins de 5 km.

Programme du weekend :

9/10 : Apéros temploutois (org. asbl St Hilaire)

10/09 : rallye des tiplotains + souper (org. APT)

11/09 : repas des villageois (org. asbl St Hilaire)

Présence des forains tout le weekend

- **AG du mois d'octobre – date à fixer**

- **Halloween – le 21 octobre**

- **Marché de Noël**

- **Vente des sapins**

- **Bourses vêtement/jouets (dates à fixer)**

7. Activités parascolaires

Le parascolaire repose sur 3 mamans : Sara, Céline et Bénédicte. Elles font le programme des activités mais ne gèrent pas les inscriptions. Elles essayent de diversifier le programme tant pour les maternelles que pour les primaires. Ces deux dernières années, le programme était un peu plus léger à cause du COVID mais cette année : « retour à la normale ». Le programme avec la description complète des activités et les tarifs sera disponible sur le site de l'APT. Une publication Facebook ainsi qu'un mot mallette sont également prévu dans les prochains jours. Les inscriptions peuvent démarrer dès maintenant.

Pour info : La Zumba et le breakdance sera organisée à la maison des associations. Retour à l'école après l'activité.

Concernant la coordination avec Namextra : Par défaut, chaque enfant encore à la garderie à 15h45 est automatiquement scanné à la garderie. Lorsque l'activité débute à 16h, le tarifs garderie cours donc durant le ¼ h de battement. L'enfant qui revient à l'école après l'activité est à nouveau scanné par Namextra, tout cela pour des raisons d'assurances.

L'assemblée générale félicite les mamans du parascolaire !

8. Appel aux volontaires pour étoffer le bureau et pour organiser des activités (rallye, halloween, brocante...)

Le bureau est toujours à la recherche d'une 7^{ème} personne pour renforcer l'équipe.

Certaines activités nécessitent aussi des forces vives (ex : Conception du projet Halloween, ...), le bureau invite les parents intéressés à se manifester auprès de l'un d'entre eux.

Leila se propose pour Halloween.

9. Tour de table

- Leila aimerait que l'activité jeux de sociétés soit à nouveau organisée. Cela pourrait peut-être s'envisager avant Pâques ? Elle est également toujours partante pour aider lors des activités et veut bien aider à organiser halloween.
- Madame Godenir propose une activité « rencontre conviviale entre l'APT et les enseignants » afin de créer du lien. Un petit déjeuner ? Un souper ? Le bureau ne manquera pas d'organiser cela.
- Mélanie trouve que la communication de l'invitation pour l'AG était plus efficace cette année. Les parents se sont plus sentis invités. Est-ce la mise en page qui était meilleure ?
- Vincent se montre motivé pour aider lors des activités. Il envisage d'organiser une course ou une autre activité sportive pour les enfants au sein de l'école. Benjamin avait déjà tenté l'aventure, Vincent le contactera. Sara signale qu'elle est motivée pour aider Vincent.
- Xavier est également partant pour aider lors des activités notamment à la brocante.
- Johan suggère l'organisation d'une marche gourmande. Il se tient à notre disposition pour des conseils pour l'organisation du rallye.
- Audrey fait partie du GT mobilité et rappelle que les parkings intempestifs sur la rue le matin mettent les enfants en danger. Cela doit changer et le GT y réfléchit. Elle invite l'assemblée à

déjà faire passer le message. Mme Godenir signale n'avoir aucune information quant aux marquages au sol prévus par la Ville. Audrey rappelle qu'il serait dommage de ne pas prendre en compte les idées du GT.

- Flora émet l'idée de suggérer à St Nicolas d'offrir aux enfants des friandises plus « locales » (ex : cougnous, spéculoos, ...). On peut viser moins mais mieux ... à creuser !
- Flora suggère également, pour la Fancy-fair, l'idée de mettre des jeux en bois en plus des activités déjà présentes. Ce stand pourrait bien entendu être géré par l'APT, l'idée n'étant pas de surcharger les enseignants déjà bien occupés ce jour-là. Mme Godenir signale que Namextra a également émis l'idée de tenir un stand. Elle communiquera notre proposition à l'équipe enseignante de l'année prochaine.
- Géraldine est partante pour organiser une nouvelle fois la bourse aux jouets.
- Baudry est partant pour aider aux bars
- Sara : continuera le programme parascolaire
- Bénédicte demande aux enseignants de rassembler les pochettes en fin d'année, pour le dernier mercredi et de les lui rendre pour leur nettoyage et réparations éventuelles. Elle demande également à ce que le nombre d'élèves inscrits pour l'année prochaine lui soit communiqué dès que possible afin de savoir combien de pochettes il faudrait refaire.

10. Fin de la réunion

Pierre-Yves remercie les parents, les enseignants et la Directrice pour leur présence et leur participation active à la réunion. Il souligne que c'est vraiment très chouette de voir que les parents sont motivés pour faire vivre l'APT!

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is stylized and appears to be 'P-Yves'. The signature on the right is also stylized and appears to be 'Audrey'.

Quel est le rôle d'un parent délégué de classe ?

Le rôle principal du parent délégué est de favoriser une bonne communication au sein de l'école.

Il joue le rôle d'interface

- entre les parents de la classe et le corps enseignant et la direction,
- entre les parents de la classe et le Bureau de l'Association des Parents,

pour tout sujet autre que pédagogique ou d'intérêt personnel.

Concrètement, le délégué :

- met en place, dès le début de l'année, un système efficace de communication rapide avec les autres parents de la classe. Il veille à la bonne utilisation de ce système afin d'en éviter les dérives. Il en est le modérateur ;
 - Cela peut se faire, par exemple, en collectant les numéros de GSM des parents (via un mot mallette) des élèves de la classe afin de créer un groupe WhatsApp.
- est à l'écoute des parents de la classe / se montre disponible ;
- relaye des communications de l'APT, de l'enseignant ou de la direction vers les parents de la classe ;
- assiste, s'il le peut, à l'Assemblée générale de l'Association des parents (2 soirées/an) où il se fait porte-parole des parents de la classe qui ne pourraient y assister (préoccupations d'intérêt général, nouvelles idées d'activités, nouveaux projets visant à améliorer le bien-être des enfants) ;
- encourage les parents de la classe à participer aux activités de l'APT et prend lui-même part à ces activités lorsqu'il le peut ;
- lorsque l'enseignant a besoin d'aide pour une activité ou une excursion, le délégué relaye la demande de l'enseignant auprès des autres parents de la classe ;
- s'il le souhaite, peut initier des moments conviviaux au sein de la classe au cours de l'année ;
 - Exemple : drink, souper de classe, ...

Le délégué est « élu » par les parents de la classe lors de la 1^{ère} réunion des parents de l'année scolaire, pour une période d'1 an.